

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,∨

DONNE un avis défavorable au projet éolien à Eragny-sur-Epte

SIGNIFIE cette motion à la Préfète de l'Oise, au département de l'Oise et à l'association de Défense constituée.

AUTORISE le Maire à signer tout document inhérent à cette affaire et à engager toute démarche nécessaire.∨

∨

Madame le Maire clôture la séance à 20 heures 45.